



Communiqué à la presse

La Commission du Danube (CD) a tenu sa Quatre-vingt-huitième session le 9 juin 2017 dans l'immeuble de la Commission du Danube à Budapest, sous la présidence de l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Serbie en Hongrie, Son Excellence M. Rade DROBAC (Président de la CD).

Ont pris part aux travaux de la session les délégations des onze Etats membres de la Commission du Danube (République fédérale d'Allemagne, République d'Autriche, République de Bulgarie, République de Croatie, Hongrie, République de Moldova, Roumanie, Fédération de Russie, République de Serbie, République slovaque et Ukraine), ainsi que des représentants d'Etats observateurs (Grèce, République de Chypre, Royaume de Belgique et République tchèque). Des représentants d'organisations internationales : Commission internationale pour le bassin de la Save, Commission européenne, Commission centrale pour la navigation du Rhin, ont également assisté à la session.

La session a examiné des questions découlant des rapports sur les résultats des séances de groupes d'experts, du groupe de travail pour les questions techniques et du groupe de travail pour les questions juridiques et financières et a adopté une série de Décisions importantes proposées par ces groupes de travail.

De cette manière, durant la Quatre-vingt-huitième session, les Représentants des Etats membres ont adopté des projets de Décisions portant sur diverses sphères relevant de la compétence de la CD. Par la Décision CD/SES 88/11, la session a adopté le Rapport du Directeur général du Secrétariat sur l'accomplissement du Plan de travail de la CD pour la période du 9 juin 2016 jusqu'à la Quatre-vingt-huitième session de la CD et le Plan de travail pour la période du 10 juin 2017 jusqu'à la Quatre-vingt-dixième session de la CD.

A la session ont été examinées des questions techniques spécifiques. De cette manière, par la Décision CD/SES 88/17 a été adoptée une version actualisée du « Guide de radiotéléphonie pour la navigation intérieure – Partie générale » (édition 2017) ; une Décision synthétique CD/SES 88/21 sur les questions techniques a été également adoptée.

Des questions relatives à la coopération internationale ont également été portées à la connaissance de la session. Par sa Décision CD/SES 88/14, la Quatre-vingt-huitième session a chargé le Secrétariat de la CD d'inviter la Fédération européenne des ports intérieurs (en tant qu'organisation internationale) à participer aux travaux de la Commission du Danube. L'adoption de cette Décision est conditionnée directement par la nécessité de la coopération entre nos organisations.

De la même manière, la Quatre-vingt-huitième session a adopté la Décision CD/SES 88/26 concernant l'attribution à Monsieur Rade DROBAC, ressortissant de la République de

Address: Hungary, H-1068 Budapest, Benczúr utca 25.

Phone: +36-1-461-80-10, Fax: +36-1-352-18-39, E-mail: secretariat@danubecom-intern.org

Website: www.danubecommission.org

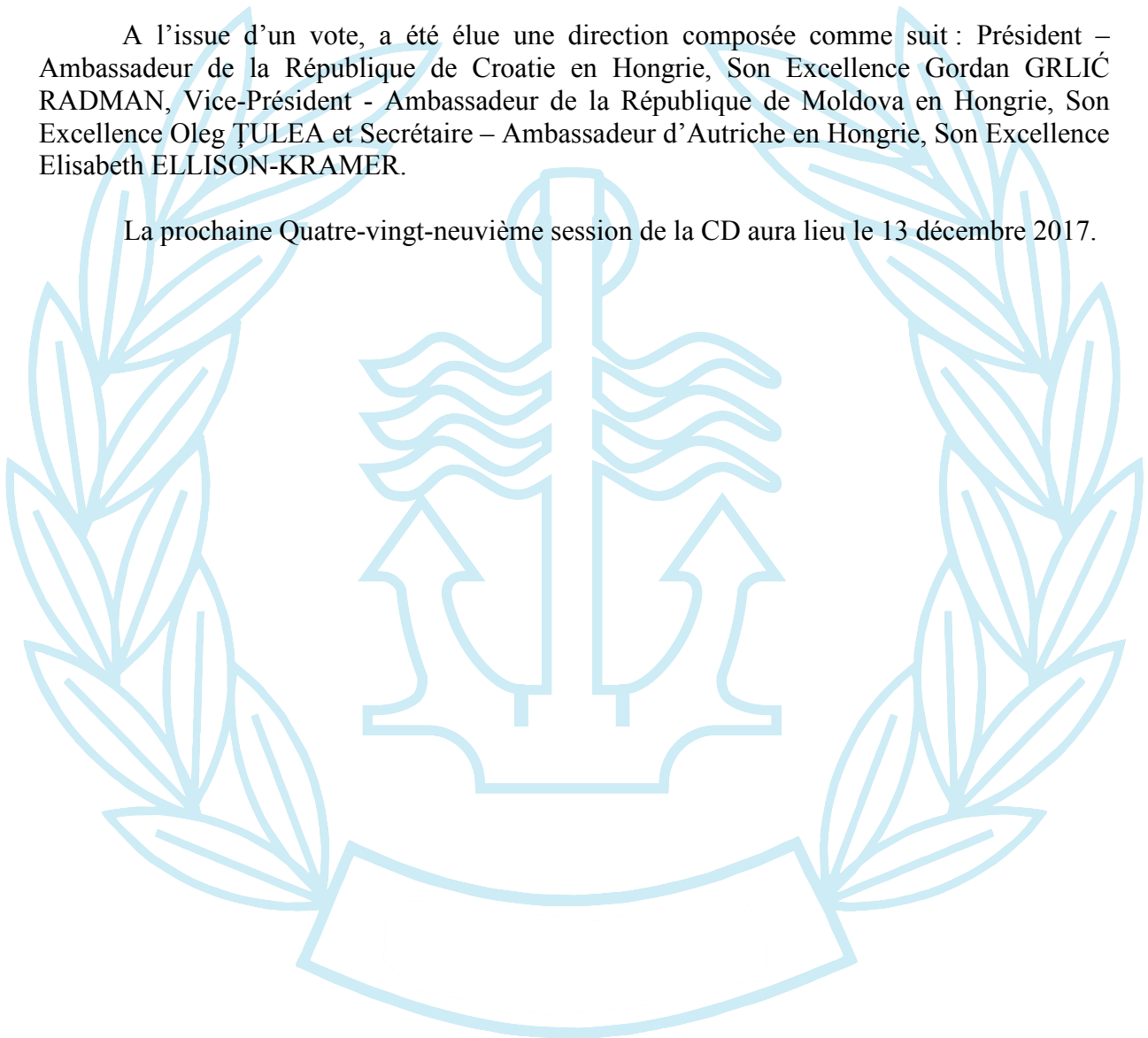


Serbie, Président de la Commission du Danube depuis juin 2014 jusqu'en 2017, et la Décision CD/SES 88/27 concernant l'attribution à Monsieur József FÚRY, ressortissant de la République slovaque, de la médaille commémorative « pour des mérites dans le développement de la navigation danubienne ».

Un des événements les plus importants de la Quatre-vingt-huitième session de la CD est devenu l'élection de la nouvelle direction de l'organisation.

A l'issue d'un vote, a été élue une direction composée comme suit : Président – Ambassadeur de la République de Croatie en Hongrie, Son Excellence Gordan GRLIĆ RADMAN, Vice-Président - Ambassadeur de la République de Moldova en Hongrie, Son Excellence Oleg ȚULEA et Secrétaire – Ambassadeur d'Autriche en Hongrie, Son Excellence Elisabeth ELLISON-KRAMER.

La prochaine Quatre-vingt-neuvième session de la CD aura lieu le 13 décembre 2017.



Address: Hungary, H-1068 Budapest, Benczúr utca 25.

Phone: +36-1-461-80-10, Fax: +36-1-352-18-39, E-mail: secretariat@danubecom-intern.org

Website: www.danubecommission.org
